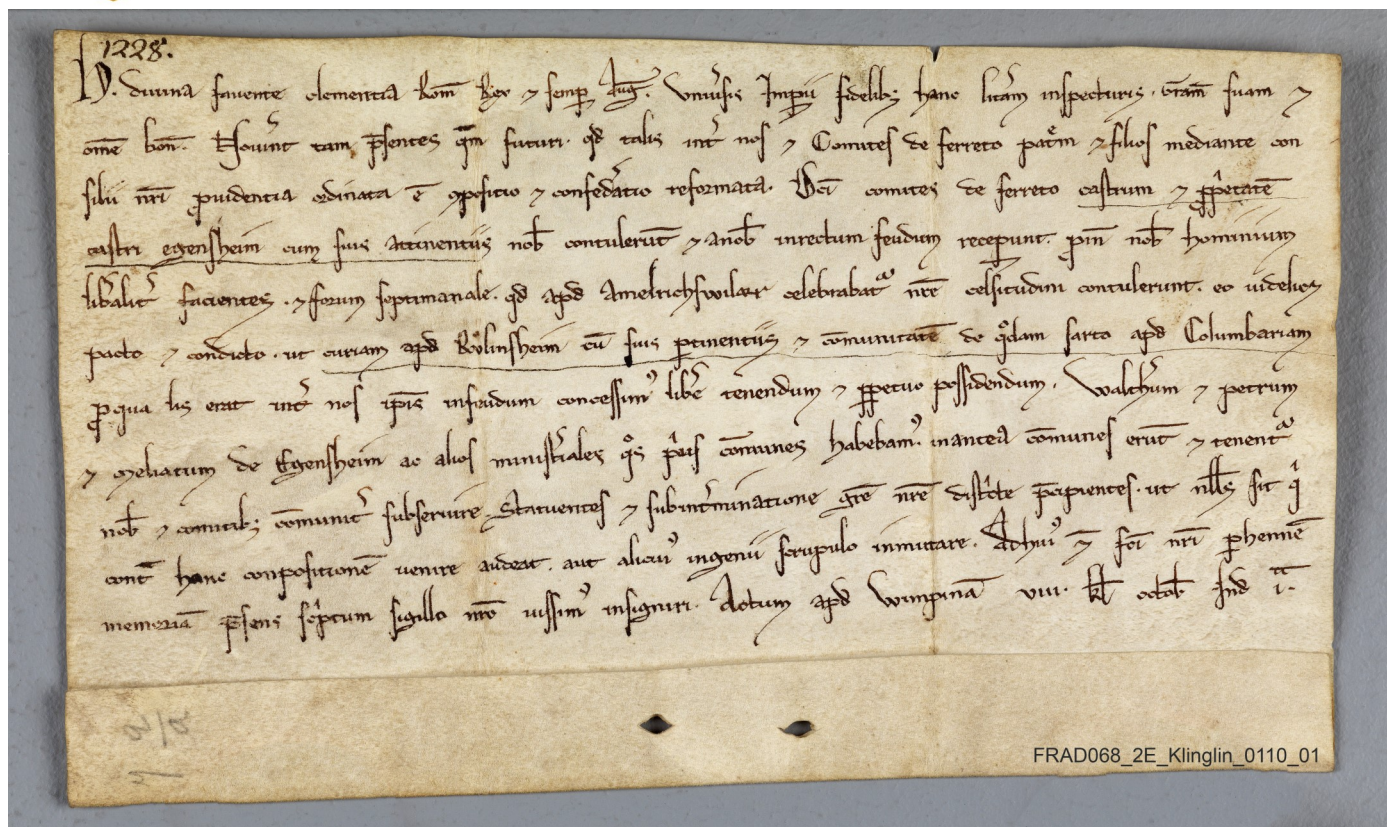




Le comte Frédéric de Ferrette et ses deux fils, qui ont eux-aussi des prétentions à l'héritage de Gertrude de Dabo, s'allient au camp impérial contre l'évêque de Strasbourg en se reconnaissant les vassaux d'Henri VII pour le fief d'Eguisheim, 1227, AD68, 2 E 110.

Les comtes de Ferrette remettent le château d'Eguisheim au roi et le reprennent en fief. Ils donnent au roi le marché hebdomadaire d'Ammerschwih, reçoivent en contrepartie en fief une cour domaniale à Ruelisheim et une participation à un essart près de Colmar.

Quelques explications :

- le **marché hebdomadaire** témoigne du regain économique que connaît Ammerschwih à ce moment. Les seigneurs peuvent percevoir des taxes les jours de marché, ce qui explique pourquoi il fait partie de ce traité.
- la **cour domaniale** est le siège du seigneur ou de son représentant local. Elle peut prendre l'allure d'une simple ferme ou d'une grande exploitation comportant une maison de maître, plusieurs dépendances (grange, écurie, ...) et une enceinte fortifiée. Elle est aussi constituée de terres arables (cultivables), de forêts, de vignes, qui sont parfois confiés à des paysans dépendants, en échange d'une redevance (le cens).
- un **essart** est un terrain qui l'on a entièrement déboisé afin de le défricher.